

L'enseignement du français sur objectifs spécifiques / français de spécialité à l'université. Approche globale d'une discipline, perspective professionnelle et universitaire

Cynthia EID¹

Résumé

Dans la deuxième phase du projet MeRSI, auquel nous sommes membre et représentons le CLER de l'Université Antonine au Liban, nous avons observé de près – première partie de cet article - plusieurs formes que peut avoir un Centre de Langues dans une université en comparant le Centre de Langues et de Ressources (CLER) de l'Université Antonine au Liban et le Centre International d'Études Françaises (CIEF) de l'Université de Lyon 2 en France, les différences entre un fonctionnement interne et un fonctionnement externe d'un centre de langues, la différence entre le français de spécialité (FS) et le français sur objectifs spécifiques (FOS).

Dans la deuxième partie de cet article, nous donnons un aperçu sur les cours de FOS / FS à l'Université Antonine en détaillant particulièrement deux unités, celle de Génie en informatique, réseaux, télécommunications, logiciels et multimédia ainsi que celle de Sciences infirmières et Éducation physique et sportive. Nous enchaînons sur l'analyse des finalités des cours de FOS / FS, sur l'identification des besoins et sur la méthodologie choisie avant de finir par faire un bilan de l'enseignement du FOS / FS au CLER de l'Université Antonine.

Mots-clés : MeRSI, FOS / FS, Centre de Langues, différence, fonctionnement, finalités

Introduction

Dans le cadre du projet MeRSI (projet Méditerranéen de Recherche Scientifique Interuniversitaire), lancé en 2009 par l'Agence Universitaire de la Francophonie, le programme intitulé *Harmonisation des paramètres méthodologiques pour l'élaboration de curricula de FLE (français général, français sur objectif spécifique, français de spécialité et français professionnel) en milieu universitaire francophone* a été retenu et financé pour une durée de 3 ans².

Né d'une forte envie de tirer profit des compétences scientifiques et universitaires du pourtour méditerranéen, ce projet souhaite promouvoir un espace

¹ Professeur des universités, conseillère pédagogique aux services de soutien à l'enseignement, au vice rectorat aux études de l'Université de Montréal, Canada, directrice de l'École française d'été de Middlebury College à Mills, Oakland, Californie, États-Unis, eidecynthia@yahoo.fr

² Jusqu'à la fin de l'année 2012.

de recherche universitaire francophone à travers la collaboration d'une équipe de recherche issue de différents laboratoires et pays :

- ✓ l'Université de Bucarest, Roumanie
- ✓ l'Université Antonine, Liban
- ✓ l'Université de Tirana, Albanie
- ✓ l'École Normale Supérieure des Lettres et Sciences humaines, Alger, Algérie
- ✓ l'École Doctorale franco-algérienne, Alger, Algérie
- ✓ l'Université Lyon II, France
- ✓ l'Université Hassan II, Casablanca, Maroc.

Dans une première phase du projet, nous avons apporté des regards croisés sur l'enseignement du FLE dans six contextes différents de la Méditerranée. Du côté du Liban, on a passé un questionnaire à 175 étudiants entrants, à 199 étudiants sortants et à 18 enseignantes de FLE / FOS pour connaître la situation de l'enseignement / apprentissage du FLE / FOS / FS dans les facultés non philologiques de l'Université.

À cet égard, plusieurs articles ont été rédigés et ont apporté la lumière sur le statut de la langue française au Liban en général et sur l'enseignement / apprentissage du FLE au Centre de Langue et de Ressources (CLER) de l'Université Antonine en particulier.

Dans une deuxième phase, nous nous sommes penchés sur l'étude des contexte(s) et des formes de contextualisation dans l'enseignement du FLE. Du côté du Liban, nous voulions rompre avec un fonctionnement routinier et cloisonné de l'enseignement de la langue. Dans cette phase, nous nous sommes intéressée à l'étude du français de spécialité (FS) et du Français sur objectifs spécifiques (FOS) au sein du CLER, sujet de notre présent article.

Nous verrons successivement des notions liminaires sur le CLER en observant de près plusieurs formes que peut avoir un centre de langues dans une université en comparant le Centre de Langues et de Ressources (CLER) de l'Université Antonine au Liban et le Centre International d'Études Françaises (CIEF) de l'Université de Lyon 2 en France, les différences entre un fonctionnement interne et un fonctionnement externe d'un centre de langues), la différence entre le français de spécialité et le français sur objectifs spécifiques. Nous donnerons, dans la deuxième partie de cet article, un aperçu sur les cours de FOS / FS à l'Université Antonine en détaillant deux unités: celle de Génie en informatique, réseaux, télécommunications, logiciels et multimédia ainsi que celle de Sciences infirmières et d'Éducation physique et sportive. Nous enchaînerons sur l'analyse des finalités des cours de FOS / FS et l'identification des besoins, sur la

méthodologie choisie et nous finirons par faire un bilan de l'enseignement du FOS / FS au CLER de l'Université Antonine.

Notions liminaires sur les Centres de Langues et les cours de FOS

La comparaison entre le Centre de langues de l'Université Antonine au Liban (CLER) et le Centre international d'études françaises (CIEF) de l'Université Lyon 2 peut contribuer à la réflexion des acteurs du champ du FLE, en faisant apparaître les différents aspects du contexte susceptibles d'avoir une incidence sur l'organisation et les contenus de l'enseignement - apprentissage du français dans ce type d'institution.

Dans ce qui suit, nous cherchons à découvrir les spécificités des deux centres, par le biais d'un tableau comparatif structuré autour des paramètres suivants :

- ✓ le fonctionnement en interne ou en externe
- ✓ le profil des apprenants
- ✓ la prise en charge financière des cours
- ✓ les types de formation et les modalités d'organisation
- ✓ la formation des enseignants
- ✓ les contraintes institutionnelles en matière de programme.

Paramètres	Données
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement du centre : en interne / en externe ▪ Public : étudiant / client ▪ Enseignement payant / gratuit ▪ Types de cours 	<p>Le CLER situé au sein de l'Université Antonine propose des cours de langues (français et autres langues vivantes) en majorité en interne, aux étudiants inscrits dans les différentes facultés, et, dans quelques cas en externe (sur sélection).</p> <p>Le public visé est majoritairement inscrit à l'Université Antonine, même si quelques exceptions sont possibles.</p> <p>Les cours sont payants mais l'accès au CLER est gratuit et complémentaire à la formation choisie par l'étudiant.</p> <p>Les cours sont de différents types : FLS, FLE, FOU, FOS, FS.</p>

Paramètres	Données
	<p>Le CIEF de l'Université Lyon 2 fonctionne à la fois en externe et en interne.</p> <p>En externe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il fonctionne comme une école de langue payante, ouverte à tous publics adultes, extérieurs à l'université. Ceux-ci choisissent leur programme en fonction de <i>ce qu'offre le catalogue</i> du centre : français général (formations classées par niveau du CECRL), français thématique (patrimoine, etc.), français sur objectif universitaire (par exemple pour des apprenants/clients qui envisagent de s'inscrire plus tard à l'université). Ce sont des clients individuels qui dans la majorité des cas paient eux-mêmes leur formation. ▪ Le CIEF répond également à des demandes de formation pour des groupes spécifiques, demandes formulées par des institutions diverses (universités étrangères qui envoient leurs étudiants pour un stage de français, entreprise offrant une formation de FLE à ses cadres non francophones, etc.). Ces programmes sont entièrement négociés avec le demandeur en termes de durée et de contenu. Ce peut être des programmes de FOS s'il s'agit de répondre à un besoin professionnel, ou des programmes de français thématique s'il s'agit de formations culturelles non liées à des besoins extérieurs. Les coûts d'inscription sont généralement pris en charge par l'institution demandeuse. <p>En interne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il organise des formations pour des étudiants inscrits à l'université Lyon 2 qui suivent une formation FLE associée à leurs cursus disciplinaires. Par exemple, la faculté de sciences économiques a un partenariat avec des universités chinoises. Celui-ci prévoit que les étudiants chinois intégrés dans ce programme suivent une formation FLE lourde (14 h / semaine) en même temps que les cours en licence d'économie. Ce type de formation FLE est payant au même titre que les cours en externe. <p>Parallèlement à ces formations payantes, le CIEF propose 4 heures de cours gratuites par semaine aux étudiants Erasmus en conformité avec la règle européenne qui stipule que tout étudiant européen en mobilité doit se voir offrir un enseignement de la langue du pays d'accueil pendant son séjour. Les groupes sont constitués par niveau du CECRL et non par discipline. Les disciplines sont donc diverses dans chaque groupe.</p>

Paramètres	Données
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours diplômants / non diplômants ▪ Cours obligatoires / libres ▪ Quantité d'étudiants 	<p>Centre de Langues et de Ressources (CLER) de l'Université Antonine</p> <p>Les cours de FLE assurés au CLER</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ font partie des cours permettant la validation des cursus de spécialité et participent au diplôme. ▪ ils permettent de préparer les DELF et DALF. <p>Les cours de français sont obligatoires dans la mesure où ils sont inclus dans la discipline suivie. La présence à chaque cours est obligatoire et vérifiée à toutes les séances. Au-delà de trois absences non justifiées, l'étudiant se verra interdit de présenter les examens.</p> <p>Il y a 42 groupes de 24 élèves maximum qui suivent des cours de français - FLS, FLE, FOU, FOS, FS - et 54 cours consacrés à la langue anglaise.</p> <p>Au maximum, le centre de langue forme en une année 2000 étudiants (dont 1000 pour le français).</p> <p>CIEF - Lyon 2</p> <p>Les formations linguistiques n'en sont pas diplômantes. Elles conduisent à des certifications de type DELF ou DALF.</p> <p>Dans le cadre de son fonctionnement externe, l'inscription à un cours est nécessairement libre. Les clients achètent volontairement une formation. Mais le règlement de scolarité prévoit une assiduité obligatoire.</p> <p>En interne, dans le cadre Erasmus, la formation linguistique peut être obligatoire si elle est imposée par l'université d'origine. Elle n'est jamais rendue obligatoire par l'Université Lyon 2.</p> <p>Le CIEF forme environ 1400 apprenants par an (2 semestres de 12 semaines et un stage de 2 semaines l'été, quelques stages à la demande).</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extensif / intensif ▪ Durée 	<p>CLER – Université Antonine</p> <p>Les cours sont extensifs.</p> <p>Ils sont semestriels.</p> <p>CIEF - Lyon 2</p> <p>En externe, dans le cadre de son <i>offre standard</i>, le CIEF assure des formations semi intensives (12 h / semaine sur les 12 semaines d'un semestre) ou intensives (18 h / semaine sur 12 semaines)</p> <p>Les formations à <i>la demande</i> sont souvent intensives parce que sur des durées plus courtes qu'un semestre (2 à 4 semaines). Mais</p>

Paramètres	Données
	<p>chaque formation étant négociée au cas par cas, aucune règle ne s'impose <i>a priori</i>.</p> <p>Les formations associées à un cursus telles que celle décrites plus haut (partenariat avec la Chine) sont des formations intensives sur le semestre.</p> <p>Les cours Erasmus sont de 4 h / semaine sur 12 semaines.</p>
<p>▪ Formation des enseignants</p>	<p>CLER - Université Antonine</p> <p>La majorité des enseignants est issue d'études en français ou en littérature. Rares sont ceux qui sont natifs.</p> <p>Certains enseignants de FOS / FS sont issus de leur discipline d'origine. Dans ces cas là, ils suivent une formation en FOS / FS.</p> <p>Les enseignants du CLER relèvent de trois statuts différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ des professeurs cadrés mais à durée déterminée (CDD) ; ✓ des vacataires à durée déterminée (sur contrat renouvelé annuellement) ; ✓ des chargés (e) de cours cadrés (e) à l'université et dont la tâche ne consiste pas seulement à enseigner mais également à faire des travaux de correction et de recherches. <p>CIEF - Lyon 2</p> <p>Compte tenu du contexte (enseignement du FLE en milieu homoglotte), les enseignants sont des natifs.</p> <p>Une partie est issue du corps des fonctionnaires du secondaire, souvent professeurs de français langue maternelle, ou de langue étrangère, avec une expérience d'enseignement du FLE à l'étranger. Ils sont en situation de « détachement », c'est-à-dire qu'ils n'exercent plus en collège ou lycée mais dans un centre universitaire de FLE, en l'occurrence celui de Lyon 2.</p> <p>Une autre partie des enseignants est contractuelle et une autre vacataire. Ceux-là sont recrutés sur la base d'un master de didactique du FLE.</p> <p>Les enseignants sont donc toujours recrutés à partir d'une connaissance de la didactique du FLE, soit par le diplôme, soit par l'expérience, souvent les deux.</p>
<p>▪ Effet du contexte institutionnel sur les programmes</p>	<p>CLER – Université Antonine</p> <p>En tant que centre interne, les cours doivent répondre aux besoins des différentes facultés qui y sont rattachées et les changements de forme sont complexes à mener tandis que dans les contenus, le CLER reste relativement libre. Les cours suivent les niveaux et objectifs du CECRL.</p>

Paramètres	Données
	<p>CIEF - Lyon 2</p> <p>En tant que centre externe, le CIEF construit ses formations standard autour des niveaux et des objectifs du CECRL.</p> <p>En ce qui concerne les formations à la demande, le programme dépend du demandeur.</p> <p>Pour les formations accompagnant les cursus universitaires, le programme est en partie du français général, en partie du français sur objectif universitaire (FOU).</p> <p>Pour les Erasmus, il s'agit de cours de méthodologie universitaire (donc également du FOU) mais transversal aux différentes disciplines, dans la mesure où celles-ci sont très diverses dans les groupes.</p>
<p>▪ Centre FLE / centre plurilingue</p>	<p>CLER – Université Antonine</p> <p>Le CLER est un centre de langues qui dispense aussi bien des cours de français, que d'anglais, d'italien et d'arabe pour les étrangers.</p> <p>Le français et l'anglais sont obligatoires pour chaque étudiant francophone de l'université. Les autres langues enseignées sont facultatives.</p> <p>CIEF - Lyon 2</p> <p>Il existe à Lyon 2, comme dans toutes les universités françaises, un centre de <i>langues vivantes étrangères</i> où tous les étudiants inscrits dans un cursus imposant une langue étrangère vont suivre ces cours (anglais, chinois, espagnol, arabe, etc.). Il s'agit d'un enseignement de 2 h par semaine sur tout le semestre, et gratuit, sur le modèle des autres cours des cursus disciplinaires. Les cours sont organisés également en fonction des niveaux du CECRL et sont généralement des cours généralistes.</p> <p>Il n'existe actuellement aucun lien entre les deux centres (FLE et LVE). Mais on pourrait imaginer qu'il y ait une concertation en matière de méthodologie, transversale à toutes les LVE, y compris le FLE.</p>

Figure 1. Présentation d'un contexte d'enseignement du FLE au CLER de l'Université Antonine (UPA) et au CIEF de l'Université de Lyon 2

Plusieurs fonctions d'un centre de langues au sein d'une université

Il peut être une composante dédiée à l'enseignement des langues étrangères imposées dans les cursus universitaires. Les étudiants viennent y suivre leurs cours de langue au même titre que leurs cours de géographie ou de mathématique dans

leur département d'origine, comme c'est le cas pour le CLER. C'est ce que le tableau ci-dessus désigne sous le terme de « fonctionnement en interne ».

Il peut être aussi plus ouvert et accueillir des étudiants de l'université soucieux de suivre des cours hors ou en plus de leur cursus disciplinaire, par goût ou pour améliorer leur niveau. Ces cours ne relèvent plus de leur contrat pédagogique obligatoire, ils sont le résultat de leur initiative personnelle.

L'externalité du centre par rapport aux cursus universitaires peut aller bien au-delà quand celui-ci ouvre ses portes à un public extérieur à l'université, comme une école de langue « en ville ». C'est le cas du CIEF de Lyon qui, opérant en milieu francophone, ne peut être amené à enseigner le français en tant que langue étrangère aux étudiants de Lyon 2, pour la plupart natifs du français.

Dédié aux besoins des seuls étudiants étrangers non francophones, il constituerait un centre relativement de petite taille et peut-être peu viable économiquement. Le CIEF fonctionne donc comme une école de langue et accueille essentiellement des publics hors université. Les cours, détachés de tout lien avec les cursus universitaires, sont payants. Les publics sont constitués par des étrangers, non natifs, qui arrivent en France pour y étudier le français puis repartent, ou poursuivent ensuite un autre projet en France, études (souvent) ou professionnel. L'absence de lien direct avec les cursus de l'université explique que le centre assure quantitativement plus de formations de français général, à tous les niveaux, que de français spécialisé. Mais pour la fraction de cours qui concernent des étudiants en cursus, la perspective FOU est essentielle.

Ces différences de contexte institutionnel, entre un fonctionnement interne et un fonctionnement externe, impliquent-elles des différences importantes sur l'organisation et les contenus des cours ?

La réponse est oui, sur certains aspects, et non sur d'autres.

Un centre *interne* (comme le CLER) suit l'organisation universitaire. Il assure des formations extensives, quelques heures de cours par semaine, dans le cadre du calendrier universitaire, alors qu'un centre *externe* comme celui de Lyon qui accueille des publics souvent récemment arrivés de leurs pays d'origine, et dont l'apprentissage du français est l'objectif principal, offre essentiellement des formations intensives, de 12 à 18 h par semaine.

Le statut de centre interne ou externe a une incidence directe sur les modalités de prise en charge financière des formations. En interne, les cours de français sont gratuits ou payants au même titre que les cours disciplinaires puisqu'ils font partie du cursus. En externe, ils relèvent du secteur marchand et

sont payés par les apprenants qui ont davantage le statut de clients. Dans la situation intermédiaire que l'on pourrait appeler « interne élargi », dans le cas où les étudiants en interne suivent par décision personnelle des cours au-delà de ce que prévoit leur cursus, la situation peut être variable : soit le centre décide de faire payer les cours hors cursus, soit il les offre sans surcoût.

Il est important de ne pas assimiler de manière systématique *public étudiant* à *fonctionnement interne*. S'il est vrai qu'en interne un centre ne s'adresse qu'à des étudiants, à savoir ceux de son institution, l'inverse n'est pas vrai : un public étudiant peut s'inscrire à une formation FLE dans un centre comme Lyon comme n'importe quel autre client, soit en même temps que son cursus universitaire, soit en prévision de son intégration ultérieure dans une université. Il relève alors du fonctionnement externe. Par exemple, dans certains pays ou villes, un institut français ou une alliance française peut attirer un grand public d'étudiants alors qu'ils n'ont pas de lien avec l'université. Cela laisse ouvert le choix de l'institution entre français général et FOS - FOU, la décision dépendant souvent des ressources humaines de l'établissement, du degré de formation des enseignants et des moyens matériels qui leur sont donnés d'élaborer des programmes spécifiques.

Cette relation entre le centre de FLE et l'université peut avoir une certaine influence sur les programmes de cours, mais pas nécessairement déterminante. On voit que le CLER offre aussi bien des cours de français général (avec préparation aux certifications DELF et DALF) que de français sur objectif plus spécialisé, FOU, en relation avec les situations et compétences universitaires, mais aussi français professionnel en prévision des activités professionnelles à venir des étudiants. Cela montre que le lien avec les cursus ne détermine pas de manière systématique les contenus de formation, que les cours DE français ne sont pas tous conditionnés par les cours EN français.

Dans un centre externe, il n'est pas surprenant de trouver une grande partie de cours de français général, vu le profil standard du public. Mais un centre de FLE implanté au sein d'une université a naturellement vocation à recevoir aussi des publics étudiants, et donc à concevoir des programmes de FOU. Dans certaines universités françaises, on a vu le centre de FLE au fonctionnement initialement très externe, réorienter progressivement son activité en interne, au fur et à mesure que le nombre de *ses* étudiants étrangers demandeurs de FLE augmentait.

Ce qui est sans doute plus spécifique à des centres comme ceux de Lyon et de Beyrouth est leur situation en contexte francophone (total ou partiel). La présence d'un environnement francophone permet de construire des programmes

qui intègrent des activités de contacts avec le monde environnant aussi bien à l'intérieur de l'université qu'à l'extérieur. Les contacts avec l'environnement francophone *au sein* de l'université sont, à Lyon, intégrés dans les programmes de FOU (avant intégration dans les cursus) à travers des enquêtes dans l'espace universitaire (s'entraîner à utiliser les services : bibliothèque, secrétariats, environnement numérique, etc.), auprès des étudiants français (entretiens), à travers également la participation à des cours pour s'entraîner à l'écoute des cours magistraux, etc. Les contacts avec l'environnement de la ville *hors* de l'université sont intégrés dans de nombreux cours de français général (enquêtes dans la ville dans des lieux et auprès d'interlocuteurs divers).

En ce qui concerne le CLER, le lien intrinsèque entre le centre de langues et les cursus, ainsi que le contexte du pays lui-même rend particulièrement sensible la relation entre l'apprentissage du français et la vie professionnelle future des étudiants. Du fait du contexte mondial et de l'internationalisation des activités et des échanges professionnels, il est désormais indispensable de maîtriser au moins une langue étrangère pour pouvoir communiquer dans un langage technique. C'est la raison pour laquelle il est de plus en plus demandé de posséder des aptitudes langagières correspondant à des domaines professionnels spécifiques. Ces éléments poussent les professeurs à créer des supports pédagogiques à même de répondre aux besoins des apprenants, notamment par le biais de cours de FOS.

Pour le cas de l'UPA³ de Baabda, les formations proposées semblent en adéquation avec ce contexte professionnel mondialisé et intègrent ce français de la communication à des formations universitaires non linguistiques (Génie, Publicité, Sciences infirmières, etc.) pour satisfaire au mieux les besoins des publics demandeurs.

Au-delà de ces deux cas de figure, la question des possibilités de recours à un environnement francophone est une réflexion didactique intéressante à mener. Dans les contextes totalement alloglottes, comment disposer de discours universitaires en FOU par exemple ? Quelles possibilités de rapprocher les étudiants apprenants de la réalité de l'université francophone ? Une solution productive réside probablement dans la mise en place de partenariats entre les institutions, qui permettraient par exemple à une université francophone de fournir des données (discours universitaires en français par exemple), d'organiser des échanges entre étudiants français et étudiants partenaires par des systèmes de communication comme Skype, etc.

³ Université des Pères Antonins

Ce type de dispositif pourrait créer des échanges bilingues ou multilingues, les étudiants français profitant de ces partenariats pour leur apprentissage des langues étrangères.

Quelle différence entre le français de spécialité et le français sur objectifs spécifiques ?

Dans *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette définissent le français de spécialité comme un « cours apparenté au FOS dans le sens où il est structuré autour d'une spécialité (le français économique, le français médical), mais sans préoccupation particulière concernant des situations de communication ni des compétences liées à des métiers. C'est souvent un cours centré sur la seule terminologie, ou au contraire balayant de multiples situations liées à la discipline, sans focalisation sur un métier particulier (le français médical traite aussi bien la terminologie que la consultation médecin / patient, ou encore les questions d'éthique à travers un fait divers de presse). C'est un peu un cours de FOS qui serait coupé de toute demande extérieure. Ou encore, une méthodologie de français général sur une spécialité particulière ». (2004 :16-17)

Quant à un cours de français sur objectifs spécifiques (FOS), toujours selon Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette, c'est un « cours élaboré pour répondre à une demande ou un besoin spécifique émanant de l'extérieur de l'institution de formation. Il s'agit généralement de demandes du monde professionnel (former des médecins allophones en séjour dans un hôpital francophone, du personnel administratif travaillant avec l'Union Européenne dans les pays entrants de l'UE, du personnel hôtelier pour l'accueil de touristes francophones, etc.) ». (2004 :16-17)

Dans le cas du CLER, afin de dynamiser les pratiques et d'innover en matière de pédagogie et d'apprentissage de la langue française, les cours offerts touchent aux deux typologies susmentionnées. Ce sont des cours de FOS, mais qui sont coupés de toute demande extérieure. La demande extérieure n'est pas authentique, mais simulée, c'est la raison pour laquelle nous allons utiliser les sigles FOS / FS jumelés.

Les cours de FOS / FS à l'Université Antonine

Un des objectifs principaux du CLER est d'offrir à ses étudiants un apprentissage motivant, mais surtout utile, de la langue française. C'est ainsi que l'enseignement du français s'apparente à un projet. Dans la pédagogie de ce projet éducatif, l'idée centrale est que l'étudiant apprend en agissant.

La notion d'action est primordiale dans l'approche communicative puisque les outils linguistiques (les savoirs) sont mis à la disposition des savoir-faire communicatifs et sont interdépendants. Il n'y a pas d'un côté les apprentissages théoriques (le lexique, la grammaire par exemple) et d'un autre la pratique. Il y a avant tout une action en vue de réalisation qui mobilise l'ensemble des capacités et des compétences linguistico-communicatives de l'étudiant. C'est ainsi que s'introduit le FOS empruntant beaucoup au français des spécialité comme étant un projet pédagogique où la didactisation des activités se fait en fonction des besoins professionnels, personnels et sociaux des étudiants.

Les cours de FOS / FS au sein des unités de Génie et de Sciences infirmières / Éducation physique et sportive

Les cours de FOS / FS sont assurés à la faculté de Génie (FOS / FS pour Ingénieurs), au département de Santé publique : à l'Institut d'Éducation physique et sportive (IEPS) et au Département de Sciences infirmières (DSI), (FOS / FS I - II), à l'Institut de musique (FOS / FS Musique), et à la faculté de publicité (FOS /FS Médias). Nous nous contenterons d'examiner les unités de Génie et de Sciences infirmières.

Français sur objectifs spécifiques / Français de spécialité pour Ingénieurs

Étant donné que les Ingénieurs en réseaux, logiciels, télécommunication et multimédias sont aujourd'hui appelés à évoluer dans un contexte international (travail au sein d'une équipe multiculturelle, missions à l'étranger, utilisation d'une langue étrangère comme langue de travail, etc.), l'apprentissage des langues étrangères et surtout du français sur objectifs spécifiques / français de spécialité occupe une place importante dans leur formation d'ingénieurs.

Ainsi, le cours de *Français pour Ingénieurs* est conçu d'abord pour leur permettre de réussir dans ce contexte professionnel de plus en plus international, de développer une véritable compétence en communication qui les aide à y interagir et ensuite, pour leur donner les outils de communication dont ils auront besoin pour leurs études, mais aussi dans leur vie professionnelle et personnelle : relations dans l'entreprise et à l'extérieur, relations avec la clientèle ou la hiérarchie, etc.

Dans le cadre de ce cours, les quatre compétences y sont travaillées dont par exemple: la *production orale* (l'éthique dans l'entreprise, le marché de l'entreprise, les moyens de communication, la force de vente, la commande en ligne) ; la *compréhension de l'écrit* qui traite des thèmes tels que les achats de produits et de services, les modes et conditions de paiement, les organisations /

participation à des rencontres ou à des manifestations commerciales. Concernant la *production écrite*, trois thématiques sont mises en exergue (la rédaction d'une lettre commerciale, la préparation d'une réunion de travail / rédaction d'un compte-rendu de réunion et la réussite d'une présentation spécialisée avec l'outil PowerPoint).

Au cours du semestre 8 (confère tableau ci-dessous), les étudiants sont censés apprendre à utiliser le français, à l'oral et à l'écrit, dans les principales situations de communication professionnelle citées ci-dessus, où l'usage de la langue est largement demandé : le lexique du domaine de l'Ingénieur, les lettres d'affaires (niveau avancé) en fonction de différentes circonstances, les études du marché, les achats et les ventes, etc. par les textes, les supports audio et audiovisuels, la rédaction d'un rapport.

Ainsi donc, les étudiants ayant suivi tous les cours de DELF, DALF et de TICE et FLE et surtout le français langue des affaires peuvent s'inscrire au cours de Français pour Ingénieurs

1^{ère} année (Semestres 1 et 2)				
Résultats du Test de Positionnement (Noté / 20 pts)	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 1	Semestre 2
5 ½ - 7 ½	Débutants / Faux débutants (FLE)	Intermédiaire	DELF A2 (S1) (FLE)	DELF A2 (S2) (FLE)
8 - 12	Intermédiaire (FLE)	Intermédiaire avancé	DELF B1 (S1) (FLE)	DELF B1 (S2) (FLE)
12 ½ et plus	Intermédiaire avancé (FLE)	Avancé	DELF B2 (S1) (FLE)	TICE ⁴ et FLE (S2)

2^{ème} année (Semestres 3 et 4)				
Pré requis	Niveaux (en 1^{ère} année)	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 3	Semestre 4
DELF A2 (FLE)	Débutants / Faux débutants (FLE)	Intermédiaire	DELF B2 (S3) (FLE)	TICE et FLE (S4)
DELF B1(FLE)	Intermédiaire (FLE)	Intermédiaire avancé	DELF B2 (S3) (FLE)	TICE et FLE (S4)(FLE)
DELF B2 (FLE)	Intermédiaire avancé (FLE)	Avancé	DALF C1 (S3) (FLE)	DALF C1 (S4) (FLE)

⁴ Technologies de l'Information et de la Communication adapté à l'enseignement / apprentissage.

3 ^{ème} année (Semestres 5 et 6)				
Pré requis	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 5	Semestre 6
DELFB2 TICE et FLE DALF C1	Intermédiaire avancé	Professionnel	Français des Affaires (FOS / FS)	Méthodologie et Rapport de Stage (FOU)

4 ^{ème} année (Semestres 7 et 8)				
Pré requis	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 7	Semestre 8
- FOS / FS affaires - Méthodologie et rapport de stage (FOU)	Professionnel (I)	Professionnel (II)	<i>Pas de cours de Français</i>	Français pour Ingénieurs (FOS / FS)

Figure 2. Cours de FLE/FLS/FOS/FOU à la Faculté d'ingénieurs en informatique

Français sur objectifs spécifiques / Français de spécialité pour infirmières et sportifs (I) et (II)

Le FOS / FS pour infirmières et sportifs (I)

Ce cours est destiné aux étudiants en troisième année de la faculté d'Éducation physique et sportive et des Sciences infirmières ayant réussi un crédit de TICE et FLE au second semestre de la deuxième année.

Le cours du FOS / FS est un cours de langue de niveau avancé qui veut rendre l'étudiant capable d'accomplir une activité professionnelle ou personnelle qui requiert l'utilisation spécifique du français. Ainsi cet apprentissage a-t-il pour fonction de réaliser des buts précis dans des contextes donnés.

Le besoin langagier des apprenants du FOS / FS se compose de trois composantes principales :

✓ *La composante psychoaffective* qui tourne autour du sentiment d'insécurité quant à la pratique d'une langue étrangère dans le monde professionnel ou en société

✓ *La composante langagière* et tout ce qui est en rapport avec la communication et ses moyens dans le monde professionnel

✓ *La composante socioculturelle* qui exige la connaissance de la culture professionnelle attachée à la langue qu'on apprend.

Les compétences dans le cours de FOS I / FS sont à sélectionner selon le contexte. Dans la compétence de *compréhension de l'oral*, les objectifs à travailler sont à puiser de ce qui suit : suivre une intervention d'une certaine longueur sur des

sujets relevant de son domaine, comprendre des textes ou des articles spécialisés ayant un rapport direct ou indirect avec le domaine de spécialisation, prendre des notes de façon efficace, reconnaître une gamme étendue d'expressions et de tournures courantes relevant du domaine de spécialisation, extraire des détails précis d'une annonce (publique, sportive, etc.), comprendre des informations techniques complexes, comme les modes d'emploi, les spécifications techniques ou toute autre information et enfin suivre facilement un document (audio ou audiovisuel) au débit moyen.

En ce qui concerne la *production orale*, les compétences à traiter sont nombreuses. Nous pourrions choisir en fonction du contexte : prendre la parole pour une émission de message dans une situation directe de dialogue, renseigner et donner des conseils, faire une description claire et détaillée des actions sportives simples et complexes, faire une annonce sans difficulté, expliquer les différentes pratiques sportives (sports collectifs, natation, athlétisme, gymnastique) avec un lexique spécialisé, donner des directives claires et compréhensibles pour se faire comprendre, transmettre des consignes de sécurité nécessaires à la pratique de l'activité en situation professionnelle, faire un exposé clair et bien structuré sur un sujet sportif, gérer des discussions ou des objections convenablement, en y répondant avec spontanéité et presque sans effort, comprendre et échanger des informations et des avis sur une gamme étendue de sujets relatifs à son rôle professionnel, participer complètement à un entretien comme intervieweur ou comme interviewé en utilisant convenablement les expressions adéquates du domaine du sport ou de l'hôpital, poser des questions durant un entretien, répondre convenablement à des questions et prendre part à une conversation avec aisance.

En ce qui touche à la *compréhension de l'écrit*, les objectifs désignés sont les suivants : comprendre des textes relatifs à son domaine et en relever les points pertinents, lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens, identifier le contenu et la pertinence d'une information, d'un article ou d'un reportage de sport, comprendre en détail des instructions pour l'utilisation d'une procédure ou d'une nouvelle machine sportive et commenter une caricature ou une image sur le sport.

En matière de *production de l'écrit*, les objectifs à travailler sont de s'exprimer /d'exprimer avec clarté et précision dans sa correspondance personnelle, rédiger un message concernant une demande d'information ou l'explication d'un problème dans son domaine, prendre des notes détaillées lors d'une conférence relative à son domaine, résumer l'essentiel d'un document, écrire des directives, écrire des rapports ou une circulaire, rédiger un CV et rédiger une lettre de motivation.

Pour ce qui est des *compétences socioculturelles*, l'accent est mis sur le fait d'avoir le sens du contact, de l'initiative et surtout une grande motivation, être disponible pour tout changement, maîtriser autant que possible les rapports langue-culture, utiliser la langue avec souplesse et efficacité dans des relations sociales, suivre facilement des échanges entre partenaires extérieurs dans une discussion de groupe ou un débat et y participer si nécessaire, connaître un large éventail d'expressions et tenir compte des obligations légales et des règles de sécurité.

En ce qui a trait aux *compétences techniques*, il convient de connaître des points linguistiques essentiels (de la grammaire, du lexique, de la sémantique, de l'orthographe, et de la phonologie), de comprendre les règles de la prise de parole et de la gestion des tours de parole, de prendre en compte la situation d'énonciation et la cohérence entre la situation et le message qu'il prononcera, de connaître l'organisation des phrases et de leurs composantes et de choisir une expression convenable dans un ensemble.

Le FOS / FS pour infirmières et sportifs (II) est complémentaire au cours Français sur objectifs spécifiques / Français de spécialité pour infirmières et sportifs (I), et est destiné aux étudiants en quatrième année à l'Institut d'Éducation physique et sportive (IEPS) ayant réussi deux crédits de FOS (I) en troisième année.

Le FOS (II) répond à une demande précise de formation de futurs professeurs de sport : c'est pourquoi le cours accorde de l'importance à certaines situations de communication relevant de leur monde professionnel. La nature de ce cours s'explique par un besoin d'intégrer l'apprentissage de langues étrangères aux objectifs professionnels et aux exigences du marché de travail. C'est un apprentissage fondé essentiellement sur des tâches répondant directement et clairement aux besoins de l'étudiant.

1 ^{ère} année (Semestres 1 et 2)				
Résultats du Test de Positionnement (Noté / 20 pts)	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 1	Semestre 2
5 ½ - 7 ½	Débutants / Faux débutants (FLE)	Intermédiaire	DELFA2 (S1)	DELFA2 (S2)
8 - 12	Intermédiaire (FLE)	Intermédiaire avancé	DELF B1 (S1)	DELF B1 (S2)
12 ½ et plus	Intermédiaire avancé (FLE)	Avancé	DELF B2 (S1)	DELF B2 (S2)

2 ^{ème} année (Semestres 3 et 4)				
Pré requis	Niveaux (en 1 ^{ère} année)	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 3	Semestre 4
DELFB2	Débutants / Faux débutants (FLE)	Intermédiaire	DELFB2 (S3)	TICE et FLE (S4)
DELFB1	Intermédiaire (FLE)	Intermédiaire avancé	DELFB2 (S3)	TICE et FLE (S4)
DELFB2	Intermédiaire avancé (FLE)	Avancé	DALF C1 (S3)	TICE et FLE (S4)

3 ^{ème} année (Semestres 5 et 6)			
Semestre 5	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 6
Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) / Français de Spécialité (FS) (I) pour infirmières et sportifs	Intermédiaire avancé	Professionnel	XXXXX (Pas de cours de Français pour infirmières)
			Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) / Français de Spécialité (FS) (I) pour sportifs

4 ^{ème} année (Semestres 7 et 8)			
Semestre 7	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 8
Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) / Français de Spécialité (FS) (II)	Professionnel (I)	Professionnel (II)	Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) / Français de Spécialité (FS) (II)

Figure 3. Cours de FLE/FLS/FOS/FOU au Département de Sciences infirmières et à l'Institut d'Éducation physique et sportive

Concernant les objectifs du cours, les compétences suivantes sont traitées : la compréhension de l'oral, la production orale, la compréhension de l'écrit, la production de l'écrit, et les repères sociolinguistiques.

En *compréhension de l'oral*, les habiletés sont de reformuler les propositions adjointes et /ou adverses, de comprendre des explications, des directives, une circulaire, de comprendre un cours, un séminaire, une présentation dans un congrès relatif à son domaine, de comprendre une émission relevant du domaine de la spécialisation, de lire une revue spécialisée, de consulter des

dictionnaires, des livres et des sites Internet, de répondre aux questions de ses élèves lors d'un cours (notamment pour les futurs éducateurs), de recevoir des élèves et/ou des collègues francophones au sein de son établissement, de correspondre avec d'autres collègues et de correspondre avec d'autres établissements francophones sur des projets communs.

En *production orale*, les objectifs sont nombreux. Il convient de sélectionner ce qui convient au contexte de la classe : décrire différentes tâches et missions, parler de ses responsabilités, parler de son environnement de travail, présenter les missions importantes, les projets en cours, rappeler un élève à l'ordre lors d'une digression (pour les futurs éducateurs), se permettre une digression, exprimer son accord / son désaccord, entamer la discussion avant une conférence, une réunion, accepter / refuser une invitation, donner son avis sur un sujet et nuancer son opinion, justifier ses arguments en donnant des exemples concrets et pertinents, se référer à l'opinion d'une autre personne, créer une bonne ambiance, rassurer, faire preuve d'ouverture et de tact, arriver à un compromis avec un élève et/ou la direction, les collègues, conclure la négociation, connaître et utiliser les rituels démagogiques (les règles de la proxémique et de la kinésie, l'importance des gestes et du langage non verbal), amorcer la conversation, contacter ses supérieurs oralement au sein de son établissement, établir des comparaisons entre les habitudes sportives et alimentaires de son pays et les habitudes francophones, reformuler les informations en mettant en relief la (les) idée(s) principale(s), nommer les différentes parties du corps humain, maîtriser le lexique sportif professionnel, décrire les symptômes des problèmes musculaires, osseux, ligamentaires, etc. survenus lors de la pratique sportive, fournir des indications et des explications sur le système de santé physique et psychique, ouvrir la réunion, annoncer l'ordre du jour, présenter les différents intervenants d'une réunion, d'une conférence, donner la parole, passer au point suivant / enchaîner, reformuler pour faire une synthèse, prendre une décision au moyen d'un vote, remercier et motiver les apprenants et les collègues, clôturer le cours, la réunion, la conférence.

En *compréhension de l'écrit*, deux objectifs primordiaux sont à atteindre : sélectionner, dans un texte, un article, une brochure, une circulaire de son domaine, les informations essentielles grâce à des balises textuelles et reformuler les informations en mettant en relief la (les) idée(s) principale(s).

En *production de l'écrit*, il convient de faire travailler les étudiants sur quelques unes des compétences suivantes : rédiger un article, un rapport sur un sujet des cours, rédiger une lettre, un courriel, un compte rendu, une synthèse à un collègue, à la direction et une circulaire aux apprenants et aux parents, rédiger un questionnaire pour s'informer des besoins, des goûts et des capacités de ses

apprenants, organiser et lier ses paragraphes, préparer une publicité pour son établissement, introduire le texte législatif, prendre une décision, proposer des mesures, amender / rejeter une proposition de loi, introduire un sujet, expliquer un graphique avec des données chiffrées, comparer des données chiffrées, donner son opinion / argumenter en illustrant son point de vue des exemples concrets, utiliser à bon escient les formules de politesse et de salutations, donner et demander des précisions sur la date et le lieu d'un événement, proposer une invitation.

En *repères sociolinguistiques*, trois compétences sont à viser, à savoir : être capable de s'exprimer et de répondre à un éventail de fonctions langagières appropriées à son domaine d'éducation physique et sportive en utilisant les expressions les plus courantes pour transmettre clairement son message , être conscient des règles de politesse importantes et se conduire de manière appropriée, et enfin être conscient des différences les plus significatives entre les usages, les attitudes, les valeurs et les croyances sportives qui prévalent dans son contexte, dans celui de ses collègues, de ses apprenants et dans les contextes étrangers notamment francophones comme la France, le Canada, la Suisse, la Belgique, l'Afrique, etc.

Quelles sont les finalités des cours de FOS / FS et comment identifier les besoins ?

Les cours de FOS /FS permettent la mise en situation du lexique de spécialité, s'appuient sur l'utilisation de documents authentiques comme supports d'apprentissage et transmettent des savoirs dont les contenus sont homogènes et en relation directe avec les situations de communication de la vie professionnelle des étudiants. Ils vivent les situations professionnelles sous forme de simulations.

Pour identifier les besoins des futurs ingénieurs, professeurs d'éducation physique et sportive et infirmiers(ères), les professeurs de FOS / FS à l'Université Antonine recourent à une combinaison de différents outils tels des questionnaires d'analyse des besoins comprenant un diagnostic du niveau à l'écrit dans la langue cible. Ces questionnaires appelés *Dossier personnel d'évaluation de français* comportent 5 parties : 1) une identité civile et professionnelle de l'étudiant ; 2) le passé linguistique de l'étudiant ; 3) un test écrit diagnostique (QCM portant sur les structures de la langue et des questions de compréhension écrite avec production) ; 4) les attentes des étudiants⁵ 5) et enfin faire un usage professionnel du français et

⁵ Les attentes communes à nos publics (ingénieurs, professeurs d'EPS et infirmiers), retenues comme prioritaires sont :

1. Comprendre des informations lors de contacts directs
2. Suivre des assemblées et réunions professionnelles

autres usages sociaux tels des informations statistiques recueillies sur les sites des entreprises (ingénieurs), des établissements scolaires, des centres sportifs et du Ministère de l'Éducation (professeurs d'EPS), des hôpitaux, des centres médicaux (infirmiers) ou bien des informations sur les compétences mises en œuvre pour ces publics et le type de supports professionnels qu'ils utilisent grâce aux entretiens avec les professionnels de ces domaines.

Quelle méthodologie choisir ?

La méthodologie adoptée est celle de l'approche actionnelle décrite dans le CECRL. Les usagers et les apprenants du FLE au CLER sont considérés comme « des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. « Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. La perspective actionnelle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, affectives, volitives et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social » (Ccc, 2000).

Il s'agit donc de proposer aux étudiants des activités pédagogiques qui se rapprochent le plus possible de véritables tâches qu'ils effectuent quotidiennement dans leur cadre professionnel, dans notre cas : des travaux d'un ingénieur en informatique, d'un(e) infirmière / infirmier ou d'un éducateur physique et sportif.

La mise en pratique de l'approche actionnelle entraîne la mobilisation des savoirs et savoir-faire des étudiants pour l'accomplissement d'une tâche (CECRL). La communication qui s'établit en classe n'est plus artificielle et dictée par les consignes de l'enseignant, mais elle devient motivée en vue d'une réalisation concrète (tâche) et acquiert une dimension authentique et donc motivante.

Cette méthodologie se caractérise notamment par un certain nombre de pratiques : 1) la prise en compte des besoins des étudiants, 2) des activités de classe qui s'assimilent à des tâches professionnelles, 3) pour la réalisation de ces tâches,

-
3. Suivre et amener des présentations relatives au monde du travail
 4. Lire et comprendre le courrier professionnel et privé
 5. Échanger des informations dans les contacts professionnels
 6. Entretenir des contacts sociaux oralement
 7. Régler des affaires
 8. Raconter, donner une explication, exposer un point de vue ou une opinion
 9. Entretenir une correspondance professionnelle
 10. Communiquer lors de déplacements professionnels.

l'utilisation de documents authentiques ou semi authentiques, 4) des outils et des activités qui donnent une grande part de responsabilité à l'étudiant dans son apprentissage.

L'étudiant sera ainsi appelé à effectuer des tâches précises, il sera guidé vers un objectif communicatif et linguistique bien identifié ; des tâches réalistes : au lieu d'exercices scolaires, éloignés des situations réelles, qui démotivent, il convient de proposer des activités aussi authentiques que possible ; des tâches variées : on fait éviter toute monotonie pour ne pas ennuyer les étudiants. C'est pourquoi, dans chaque séquence, on retrouve des types d'activités connues, sans pour autant suivre un schéma répétitif et enfin des tâches stimulantes qui privilégient le sens, enjeu de la communication. Étudier des cas, réfléchir sur le sens des documents, résoudre des problèmes, prendre des décisions, voilà le type d'activités qui favorise de réels échanges au sein de la classe.

Bilan de l'enseignement du FOS / FS à l'Université Antonine

Il convient dans cette dernière partie de l'article d'évoquer d'abord les difficultés rencontrées, les apports professionnels du stage puisque nous sommes dans une pédagogie intégrée (lien entre le profil de sortie de l'étudiant, ses compétences, son portfolio et son milieu de stage) et enfin l'autoévaluation du projet

Les difficultés rencontrées au CLER

Quatre grandes difficultés rencontrées par les enseignants du CLER nécessitent d'être mentionnées.

Il serait pertinent que le CLER délimite le curriculum du FOS / FS afin d'éviter aux enseignants de passer beaucoup de temps à sélectionner les objectifs d'apprentissage. Leur organisation selon un schéma qui concilie les attentes des étudiants et la démarche curriculaire n'est pas aisée. Les organiser sous forme d'une carte conceptuelle pourrait éventuellement faciliter l'utilisation de ces derniers.

Il convient de suggérer également de sélectionner et de traiter de manière efficiente les informations et données. Le manque de données et de références dans le domaine de spécialité, constitue souvent un frein pour le professeur de français sur objectifs spécifiques et de français de spécialité (à titre informatif et non exhaustif, le domaine de l'éducation physique et sportive). Mais dans certains cas, c'est de l'excès inverse que souffrent les enseignants. Il est difficile de traiter la très grande quantité et variété d'informations recueillies.

Force est de reconnaître l'importance de rencontrer les spécialistes. Il est très difficile de pouvoir rencontrer les spécialistes, et ce pour plusieurs raisons : leur emploi de temps, leur indifférence vis-à-vis de la langue en général et du FOS / FS en particulier.

Enfin, il est à noter la méconnaissance du domaine de spécialité. Le manque de savoirs de spécialité est une limite sérieuse de la technicité d'un produit.

Les apports professionnels du stage et la pédagogie intégrée des apprentissages

Lors de l'élaboration des cours de FOS, les enseignants des cours FOS / FS du CLER définissent, planifient et réalisent, dans des délais prévus, des projets pédagogiques qui donnent pleine satisfaction aux étudiants. Ce qui enrichit l'expérience personnelle professionnelle et concrétise les connaissances (réalisation des curricula en français sur objectifs spécifiques / français de spécialité pour des cours en ingénierie, en éducation physique et sportive, en infirmerie, ce qui procure des connaissances approfondies relatives à des domaines tellement différents de celui des enseignants.

Enfin, la didactisation des supports d'apprentissage authentiques aide à faire varier les activités en classe en fonction du public cible (dans ce cas, il s'agit de Génie en informatique, d'infirmiers (ères) et de futurs éducateurs) des ses attentes et de ses besoins.

Pour conclure, il convient de noter que les cours de FOS / FS exigent une didactique spécialisée.

Références bibliographiques

1. ABRY, Dominique, 2007, *Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langues*, CLE international, Paris.
2. CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE (Ccc), 2000 - Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Strasbourg, Division des Langues Vivantes (CECRL)
3. EID, Cynthia – Yaoute, 2012, *Numérique et interculturel : vers des usages émergents dans la pratique d'apprentissage - enseignement des langues*, (Tome I et Tome 2), Presses académiques francophones, Sarrebruck, Allemagne, ISBN : 978-3-8381-7130-2 et 978-3-8381-7443-3
4. [<https://www.morebooks.de/store/gb/book/num%C3%A9rique-et-interculturel-tome-i/isbn/978-3-8381-7130-2>] et
5. [<https://www.morebooks.de/store/gb/book/num%C3%A9rique-et-interculturel-tome-ii/isbn/978-3-8381-7443-3>].

6. EID, Cynthia, 2008, L'apprenant au miroir des TICE : quelle présence à l'autre comme distance à soi ? Actualité de l'apprentissage interculturel à travers un dispositif hybride au pays du Cèdre, In : Actes du Colloque CEMAFORAD 4, Strasbourg, France. Publication en ligne : [<http://cemaforad4.u-strasbg.fr/pages.jsp?idTheme=4070&idsite=593&idRub=1238&rubSel=1238>].
7. EID, Cynthia et USEILLE, Philippe, 2007, L'évolution des métiers du Génie logiciels : Usages des TIC et projet collaboratif de formation médiatisée : quelle dynamique pour apprendre ensemble à distance ?, In : Actes du Colloque AIPU de l'Université de Montréal, Montréal, 2007. Publication en ligne : [http://aipu2007.umontreal.ca/pdf/actes_detailles.pdf].
8. EID, Cynthia, 2006, Penser les nouveaux dispositifs pour l'apprentissage / enseignement des langues, In : Les nouveaux dispositifs pour l'enseignement / apprentissage des langues : du paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie, Éditions EUPAS, Liban, pp. 18-20.
9. JOHNS, Ann & EID, Cynthia, 2012, « The complexities of Conducting and Applying English for Academic Purposes (EAP) Needs Assessments: An English as a Foreign Language case study », In: ESP Journal, San Diego, USA (à paraître fin 2013).
10. MANGIANTE, Jean-Marc, PARPETTE, Chantal, 2004 - Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette Français Langue Étrangère, Paris
11. SERHAN, Carla et EID, C., 2013, « Les TICEs sont-elles toujours des adjuvants de l'apprentissage du FLS? Le cas du système verbal à l'Université de Balamand », In : Dialogues et Cultures n°59, Usages pédagogiques du site TV5 Monde, Fédération internationale des professeurs de Français (FIPF) Bruxelles, Belgique, ISSN : 0226-6881, pp.157-177.
12. SERHAN, Carla et EID, Cynthia, 2012, « Grammaire contrastive et CECRL dans l'enseignement universitaire du FLS au Liban : Cas des verbes pronominaux », In : Le Français dans le monde, Numéro « Quels savoirs grammaticaux en FLE? » (à paraître fin 2012).
13. STOEAN, Carmen, EID, Cynthia et al. 2011, Harmonisation des paramètres méthodologiques pour l'élaboration des curricula de FLE/FOS en milieu universitaire francophone, In : Didactique et TICE IV, Les programmes de formation universitaire, Éditions EUPAS, Liban, pp. 589-628.
14. TARDIF, Marc et EID, Cynthia, 2011, Qualité des programmes de formation universitaire : le cas de l'université Antonine, In : Didactique et TICE IV, Les programmes de formation universitaire, EUPAS, Beyrouth, Liban, pp. 128-150.

L'enseignement du FLE à des non-spécialistes de la langue

Antonia VELKOVA¹

Résumé

L'article porte sur l'enseignement du français à la Faculté francophone de génie électrique et d'informatique (FFGEI) de l'Université technique de Sofia (UTS). Plus précisément : nous présentons le contexte, le cadre, et nous dressons l'état des lieux de l'apprentissage de la discipline ; enfin, nous fournissons des données sur les étudiants, à savoir leur niveau de connaissance de la langue, outil d'apprentissage des matières scientifiques.

Mots clés : consortium, débouché professionnel, excellence, sélection

Le contexte de l'enseignement du français à la FFGEI

En septembre 2008, la FFGEI de l'UTS a fêté son 15^{ème} anniversaire. Le chemin parcouru durant ces années a été couronné par la reconnaissance du diplôme délivré à la filière, par la Commission du titre d'ingénieur français (la CTI) en partenariat avec la Commission nationale d'accréditation de Bulgarie (NAOA) et le Réseau européen d'accréditation de l'éducation des ingénieurs (European Network for Accreditation of Engineering Education - ENAEE), et ceci pour une durée de six ans, c'est-à-dire jusqu'en 2014. Actuellement, la filière a la possibilité de recruter 50 à 60 étudiants par an et le suivi des anciens élèves montre que 100% de nos diplômés trouvent des débouchés professionnels correspondant à leur niveau d'excellence.

La présence de cette faculté au sein de l'UTS a pour objectif de donner une dimension régionale et internationale à la formation d'ingénieurs. Depuis sa création, la faculté a adopté le modèle français de fonctionnement et, de cette façon, a créé les conditions favorables à une coopération active et efficace entre les universités françaises du Consortium et les universités francophones d'Europe centrale et orientale. Ainsi pouvons-nous mieux contribuer à l'adaptation des universités bulgares aux pratiques de l'Union européenne et accélérer leur intégration à l'espace européen de la connaissance.

Les programmes des enseignements à la FFGEI sont harmonisés avec ceux du Consortium des universités françaises et la faculté fonctionne en collaboration

¹ Maître de conférences, directrice du Département de langues étrangères et de linguistique appliquée, Faculté francophone de génie électrique et d'informatique, Université technique de Sofia, avelkova@tu-sofia.bg